

# Couple et patrimoine : êtes-vous suffisamment protégés ?

## LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL COMPLET DU COUPLE

### QUAND LA VIE DE COUPLE RENCONTRE LE PATRIMOINE

L'argent est un sujet sensible dans le couple, car il touche à l'équilibre, à la confiance et aux choix de vie. Souvent, les décisions patrimoniales se prennent « au fil de l'eau », jusqu'au jour où un événement de vie révèle des fragilités jusque-là invisibles.

Ce diagnostic vous aide à mieux comprendre votre situation de couple et à poser les bases d'une organisation plus sereine. Il s'inscrit dans la continuité de notre auto-diagnostic « *Couple et argent : les 10 questions clés pour protéger votre équilibre financier* », en apportant une lecture plus globale des enjeux patrimoniaux du couple.

### LE COUPLE, UN VÉRITABLE SUJET PATRIMONIAL

Mariage, PACS, concubinage... Ces choix relèvent de la vie privée, mais leurs conséquences sont profondément patrimoniales.

#### Ils déterminent :

- Les droits du conjoint ou du partenaire ;
- La protection du survivant ;
- L'équilibre financier en cas de séparation ;
- La transmission aux enfants.

Contrairement aux idées reçues, aucun statut n'est « bon » ou « mauvais » en soi. Tout dépend de votre histoire, de vos projets et de la manière dont ces choix sont anticipés.

### LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU COUPLE

#### • VOTRE STATUT & VOTRE CADRE JURIDIQUE

- Connaissez-vous précisément les droits liés à votre statut ?
- Avez-vous mis en place des dispositifs complémentaires (testament, donation entre époux, clauses spécifiques) ?
- Votre cadre juridique est-il toujours adapté à votre situation actuelle ?

#### • VOTRE LOGEMENT

- Comment est détenu le bien (indivision, communauté, SCI) ?
- La répartition reflète-t-elle les apports et les revenus ?
- Le logement est-il sécurisé en cas de décès ou de séparation ?

#### • VOS REVENUS & VOTRE ÉQUILIBRE FINANCIER

- Les revenus du couple sont-ils équilibrés ?
- L'un de vous a-t-il mis sa carrière entre parenthèses ?
- Une dépendance financière s'est-elle installée sans être formalisée ?

#### • VOS ENFANTS ET VOTRE ORGANISATION FAMILIALE

- Avez-vous des enfants en communs ou non ?
- La transmission est-elle clairement organisée ?
- Les intérêts des enfants et du conjoint sont-ils conciliés ?

#### • VOS LIQUIDITÉS ET VOTRE CAPACITÉ À FAIRE FACE

- Le survivant disposerait-il de liquidités immédiates ?
- Pourrait-il racheter une part de logement si nécessaire ?
- Disposez-vous d'une épargne de sécurité suffisante ?

### CE DIAGNOSTIC, UN POINT DE DÉPART

Ces questions n'ont pas vocation à établir un verdict. Elles permettent simplement de mettre en lumière les sujets clés du couple et d'identifier les points qui méritent d'être clarifiés.

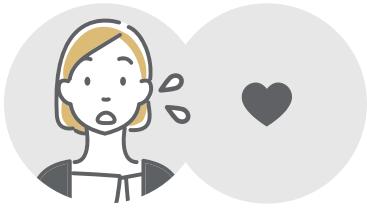
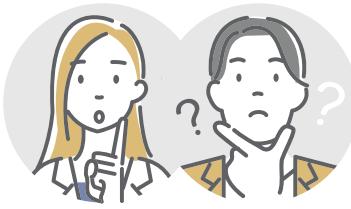
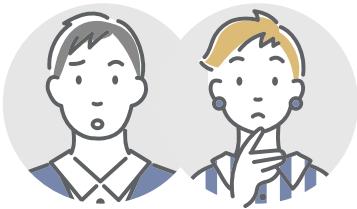
Si certaines réponses vous ont semblé évidentes et d'autres plus floues, c'est normal. Ce diagnostic est avant tout un outil de préparation pour un échange utile avec un Conseiller en Gestion de Patrimoine.

La gestion de patrimoine se construit toujours à partir d'une analyse globale et personnalisée.

Envie de faire le point sereinement sur votre situation de couple ?

**CONTACTEZ-NOUS !**

## SITUATIONS FRÉQUENTES | LES ENJEUX À ANTICIPER



### CAS N°1 : PACS ET ENFANTS

Le PACS n'organise pas la succession. En présence d'enfants, un testament est indispensable pour protéger le partenaire.

### CAS N°2 : FAMILLE RECOMPOSÉE

En présence d'enfants de différentes unions, l'absence d'anticipation peut créer des déséquilibres ou des tensions patrimoniales.

### CAS N°3 : CONCUBINAGE ET DÉCÈS

En concubinage, le survivant n'est pas héritier par défaut. Une anticipation en amont permet de sécuriser le cadre de vie.

« Les situations évoquées précédemment sont fréquentes et concernent de nombreux couples. Elles s'accompagnent souvent d'erreurs patrimoniales récurrentes, mais aussi de leviers simples à activer pour sécuriser sa situation »



## LES ERREURS PATRIMONIALES DES COUPLES (À éviter)

### 01. Penser que le statut protège automatiquement

Mariage, PACS ou concubinage n'offrent pas le même niveau de protection, notamment en cas d'aléa.

### 02. Acheter à deux sans anticiper les scénarios de vie

Séparation, décès ou évolution professionnelle peuvent fragiliser un projet mal structuré.

### 03. Ne jamais parler d'argent pour éviter les tensions

Le silence crée souvent plus de déséquilibres que les discussions posées.

### 04. Confondre amour et protection juridique

Les intentions affectives ne remplacent jamais un cadre juridique adapté.

### 05. Ne pas anticiper la séparation

Sans réflexion en amont, la rupture devient un enjeu financier et patrimonial majeur.

### 06. Reporter les décisions importantes

Attendre un événement pour agir réduit fortement les marges de manœuvre.

## LES LEVIERS DE SÉCURISATION DU COUPLE (À activer)

### 01. Statut juridique du couple

Choisissez un cadre cohérent avec votre situation familiale et vos objectifs.

### 02. Organisation du logement

Définissez clairement la détention du bien et les règles en cas d'aléa.

### 03. Protection du conjoint ou partenaire

Anticipez les conséquences d'un décès pour sécuriser le survivant.

### 04. Équilibre financier du couple

Identifiez les écarts de revenus et les dépendances économiques éventuelles.

### 05. Liquidités disponibles

Prévoir des capitaux accessibles permet de faire face aux situations imprévues.

### 06. Vision patrimoniale globale

Relier les choix juridiques, financiers et familiaux pour une stratégie cohérente.

## ÉTUDE DE CAS : ACHETER À DEUX, QUAND L'ABSENCE D'ANTICIPATION FAIT BASCULER LE PROJET

Emma et Paul achètent leur résidence principale en concubinage, convaincus que l'achat à deux et l'assurance de prêt suffisent à les protéger. Aucun cadre patrimonial n'est mis en place. **Le décès de Paul révèle brutalement les fragilités du projet. Ce cas, loin d'être isolé, met en lumière :**

- Une indivision subie avec les héritiers ;
- L'absence de liquidités pour racheter la part du défunt ;
- La perte du cadre de vie ;
- Les conséquences d'un projet construit sans anticipation patrimoniale.

Ce type de situation rappelle que l'anticipation patrimoniale ne vise pas à se projeter dans le pire, mais à protéger un projet de vie tant que les choix sont encore possibles.

**Ce cas sera analysé en détail dans une prochaine publication sur notre blog. Pour être informé de la publication de cette étude, vous pouvez vous inscrire à notre newsletter ↗**



### POURQUOI L'ACCOMPAGNEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE ?



*« Le rôle du Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP) n'est pas d'anticiper le pire, mais d'aider à poser les bonnes questions tant que les choix sont encore possibles. L'accompagnement permet d'articuler statut du couple, financement et outils patrimoniaux pour sécuriser un projet de vie, même face aux aléas. »*

**Vous vous posez des questions sur votre organisation de couple ?**

**CONTACTEZ-NOUS !**

### NOTES PERSONNELLES

**CE QUE JE VEUX SÉCURISER EN PRIORITÉ :** \_\_\_\_\_

**LES QUESTIONS QUE JE SOUHAITE POSER :** \_\_\_\_\_

**NOS PRIORITÉS DE COUPLE :** \_\_\_\_\_